



**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE EN PROCEDURE ADAPTEE  
OUVERTE**

(Article R.2123-1 du code de la commande publique)

---

**ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES  
DE TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE ET  
FOURNITURE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION VERTICALE  
TEMPORAIRE OU PERMANENTE, DIRECTIONNELLE, DE  
PANNEAUX ET NUMEROS DE RUES ET DE SUPPORT**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Remise des offres avant le 16/09/2021 à 12:00

---

**Mairie de THOIRY**  
374, rue Briand Stresemann  
01710 THOIRY  
Tél : 04 50 41 21 66 – Fax : 04 50 20 87 13

# SOMMAIRE

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ .....	3
ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE.....	3
ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ.....	3
ARTICLE 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES .....	3
ARTICLE 5 – DELIVRANCE DU DCE .....	4
ARTICLE 6 – PRESENTATION DE CANDIDATURE .....	4
ARTICLE 7 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES .....	4
ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES .....	4
ARTICLE 9 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES .....	4
ARTICLE 10 – RENSEIGNEMENTS.....	4
ARTICLE 11 – INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS .....	5
ARTICLE 12 – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS.....	5

## ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE QUI PASSE LE MARCHÉ

### Mairie de THOIRY

374, rue Briand Stresemann  
01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66

Fax : 04.50.20.87.13

Courriel : [mairie@mairie-thoiry.fr](mailto:mairie@mairie-thoiry.fr)

Adresse Internet : <http://www.mairie-thoiry.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://voixdelain.fr>

## ARTICLE 2 – TYPE DE PROCEDURE

Marché à procédure adaptée ouverte selon la procédure de l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

## ARTICLE 3 – OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la réalisation de travaux de signalisation horizontale sur la commune de Thoiry ainsi que la fourniture de panneaux de signalisation verticale temporaire ou permanente, directionnelle, de panneaux et numéros de rues et de supports

Le marché est conclu pour une durée initiale de 1 an. Il pourra être reconduit jusqu'à son terme par période successive de 1 an. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

## ARTICLE 4 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Lieu d'exécution : commune de Thoiry (01710).
- Marché en deux lots :
  - o Lot 1 : Travaux de signalisation horizontale
  - o Lot 2 : Fourniture de panneaux de signalisation verticale temporaire ou permanente, directionnelle, de panneaux et numéros de rues et de supports
- Variantes non autorisées.
- Sous-traitance autorisée seulement pour le lot 1.
- Les prestations sont traitées à prix unitaire.
- Le marché prend effet à la date de notification.
- Code NUTS : FR711
- Code CPV :
  - o 34922100-7 – Marquage routier
  - o 45233221-4 - Travaux de marquage routier
  - o 34992100-9 - Panneaux de signalisation routière
  - o 44423400-5 - Panneaux de signalisation et articles connexes

- 45233290-8 - Installation de panneaux de signalisation
- 45233294-6 - Installation de signalisation routière

## **ARTICLE 5 – DELIVRANCE DU DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur sur [www.voixdelain.fr](http://www.voixdelain.fr), onglet « Marchés publics ».

## **ARTICLE 6 – PRESENTATION DE CANDIDATURE**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires **DC1** et **DC2** (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du **DUME** (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

## **ARTICLE 7 – DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES**

**La date limite de remise des offres est le 16 septembre 2021 à 12h00**

Les offres devront être déposées électroniquement sur le site de la Voix de l'Ain. [www.voixdelain.fr](http://www.voixdelain.fr).

## **ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **ARTICLE 9 – SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES**

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants détaillés dans le Règlement de consultation :

- Lot 1 :
  - Valeur technique : 50 points
  - Prix : 50 points
- Lot 2 :
  - Valeur technique : 40 points
  - Prix : 60 points

## **ARTICLE 10 – RENSEIGNEMENTS**

- **Renseignements d'ordre administratif :**
  - Mairie de THOIRY
  - Correspondant : Arthur FLAVIGNY
  - Adresse : 374, rue Briand Stresemann
  - 01710 THOIRY
  - France

Tél : 04 50 41 21 66

Fax : 04 50 20 87 13

Courriel : arthur.flavigny@mairie-thoiry.fr

Adresse Internet : www.mairie-thoiry.fr

Horaires d'ouvertures : lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (sauf jours fériés).

- **Renseignements d'ordre technique :**

Mairie de THOIRY

Correspondant : Aurélie BOUTAUD

Adresse : 374, rue Briand Stresemann

01710 THOIRY

Tél : 04.50.41.21.66

Fax : 04.50.20.87.13

Courriel : aurelie.boutaud@mairie-thoiry.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-thoiry.fr>

*Nota* : Il ne sera répondu à aucune question par voie orale.

## **ARTICLE 11 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS**

Tribunal Administratif de Lyon

184 rue Duguesclin

69003 LYON Cedex 03

## **ARTICLE 12 – DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

Le **mardi 27 juillet 2021**.